

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 06920

Numéro SIREN : 813 417 102

Nom ou dénomination : 1001 FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2024 sous le numéro de dépôt 7410

« 1001 FRANCE »

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 20.000 EUROS

SIEGE SOCIAL A MONTROUGE (92120)
Rue Chaintron n°2-4

813 417 102 RCS NANTERRE

(«la Société»)

oooOooo

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 1^{er} OCTOBRE 2023

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS,
LE PREMIER OCTOBRE, A DIX HEURES,
AU SIEGE SOCIAL

Les associés (les « **Associés** ») de la Société « **1001 FRANCE** », se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social de la Société sur convocation de la Présidente (l'**« Assemblée Générale »**).

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque Associé en entrant en séance.

L'Assemblée Générale est présidée par Madame JULIE LE ROY en sa qualité de Présidente de la Société (la « **Présidente** »).

La Présidente certifie la feuille de présence comme étant sincère et véritable, que le quorum requis est atteint et qu'en conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire est régulièrement constituée pour délibérer valablement.

La Présidente dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée Générale :

- la feuille de présence;
- le texte des résolutions proposées ;
- les statuts de la Société (les « **Statuts** ») ;

(les « **Documents Communiqués** »)

Bien que n'ayant pas été convoqués conformément aux dispositions statutaires, les associés tous présents se considèrent régulièrement convoqués et informés.

L'Assemblée Générale Ordinaire lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que la présente Assemblée Générale Ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la Présidente,
- Nomination de la Présidente en remplacement de la Présidente démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Lecture est ensuite donnée du rapport de la Présidente. Puis la discussion est ouverte.

Personne ne demande la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prend acte de la démission de Madame Julie LE ROY de ses fonctions de Présidente et, statuant aux conditions requises par les dispositions statutaires, nomme en qualité de Présidente de la Société sans limitation de durée :

La société « HOLDING KIMIKO » société à responsabilité limitée au capital de 45.000 euros dont le siège social est situé à BAGNEUX (92220), Rue Albert Firion n°16 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 979 157 575, représentée par sa gérante Madame Julie LE ROY, qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

Le Président représente la Société à l'égard des tiers et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales et les statuts aux décisions collectives des associés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal de la présente consultation pour effectuer partout où besoin sera, tous dépôts et procéder à toutes formalités de publicité légale ou autre qu'il appartiendra.

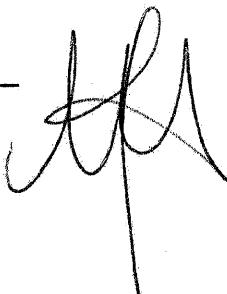
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.

*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tous ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et les associés.

Madame Julie LE ROY
Associée et Présidente



Monsieur Didier WITKOWSKI
Associé



Monsieur Vincent BARBIER
Associé

